

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1984)  
**Heft:** 752

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La position de Pierre Lehmann dans un de ses articles de «Domaine Public» n° 696 est à cet égard inacceptable, lorsqu'il affirme que «la séparation entre les activités scientifiques, obéissant à un postulat d'objectivité, et les activités non scientifiques, est une séparation simpliste et probablement illusoire dans la mesure où chez la plupart des hommes, les deux types de réflexion coexistent».

Le problème de la ligne de démarcation entre rationalité scientifique et rationalité pratique est au contraire crucial, car il est au carrefour de la notion de responsabilité des scientifiques.

Dans le cadre de sa dynamique interne, la science ne peut en aucun cas s'imposer des finalités propres, une sorte de «Zweckrationalität», car son fonctionnement et sa démarche n'est pas fixée *a priori*, mais dépend d'une accumulation de résul-

tats expérimentaux. Mais la ligne de démarcation entre la rationalité scientifique et la rationalité pratique représente la frontière au-delà de laquelle il est possible de rechercher, comme dirait Max Weber, un consensus sur les normes et les valeurs ultimes, de faire des choix qui ne peuvent résulter que des décisions préarationnelles de la conscience individuelle.

En clair, cela signifie que le domaine de la rationalité pratique doit rejeter tout complexe d'infériorité en face de l'expansion de la rationalité scientifique. Ce complexe peut être combattu et dissous par ce qu'on appelle l'éthique de la clarté, effort de la réflexion qui consiste à rappeler que la science a des limites, notamment qu'elle est incapable d'assumer une fonction critique sur sa finalité et que ce rôle appartient à d'autres.

Eric Baier

#### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## La tâche de l'école

Moi, je suis bien content.

Je suis bien content, parce que désormais j'ai la conscience tranquille.

Et j'ai la conscience tranquille, parce que je viens de verser mon obole au Comité d'initiative *Oui à la vie*, qui se propose notamment de lutter contre le scandaleux libéralisme qui peu à peu s'est insinué en matière d'avortement — en particulier à la suite de toutes les initiatives, tentatives, etc., pour le dériminaliser. Voilà. Persuadé que vous partagez mon sentiment, je me dispense pour l'instant d'indiquer mes raisons... Mais si quelqu'un me les demande, je suis prêt à les donner! Dans le prochain numéro par exemple.

\*

A propos de l'initiative *Une meilleure école pour tous*, sur laquelle nous sommes appelés à nous prononcer, je lis dans Maschino ces lignes outran-

cières, mais qui peut-être contiennent une once de vérité:

*(La tâche de l'école) n'est plus d'instruire (d'autres canaux s'en chargent: les médias pour la «culture générale», les stages d'entreprise et autres recyclages pour les connaissances «sérieuses»), elle est de préparer les jeunes — en les détournant de toute activité intellectuelle — à devenir ce qu'ils seront demain: de parfaits consommateurs, complètement crétinisés, avides de gadgets et réfractaires, surtout, à toute idée. Ecole-garderie. Ou plutôt, annexe du supermarché. Qui donne au plus grand nombre le dégoût des études — c'est le signe incontestable de sa réussite — et ne porte guère préjudice à la minorité privilégiée: même s'il échoue au bac, un fils de cadre supérieur a une chance sur deux de se retrouver lui-même cadre supérieur.*

*Il est donc normal que l'institution ne spécialise pas son personnel, qu'elle embauche n'importe qui (à l'époque de Pompidou, elle a même recruté des militaires retraités!) et qu'elle se préoccupe comme d'une guigne de pédagogie et de psychologie de l'enfant. Des enseignants pédagogiquement vala-*

*bles seraient aussi déplacés, aussi gênants, que des élèves intelligents.*

Bien sûr, la situation décrite par Maschino — qui poursuit en dénonçant les salaires dérisoires versés aux enseignants français et l'extrême vétusté, souvent, des locaux et des bâtiments — est très différente de celle de la Suisse en général et du canton de Vaud en particulier. D'ailleurs, bizarrement, l'auteur, ancien sympathisant du FLN algérien, contestataire s'il en fut, semble condamner les efforts faits depuis une vingtaine d'années pour «démocratiser» l'enseignement, atténuer la sélection, éviter qu'elle ne s'opère trop tôt, etc. Toutefois, son texte mérite d'être médité: et si, influencés par la France (et par l'Amérique) comme nous l'avons été si souvent dans le passé, notre système — le système actuel — ne tendait plus tellement à instruire qu'à préserver les droits d'une «minorité privilégiée»?

Or, la situation de la Suisse n'est pas celle de la France. La situation de la Suisse est la suivante: quand j'étais petit, nous étions quatre millions de Suisses, et on m'a expliqué que c'était grave, parce que la Suisse ne pouvait guère nourrir que trois millions d'habitants; aujourd'hui que nous sommes six millions (?), on peut, sans risque d'erreur, penser que la situation s'est aggravée — par conséquent, que nous avons un besoin *vital* d'avoir le plus grand nombre possible d'hommes et de femmes hautement qualifiés et qui donc aient suivi au moins l'école secondaire — et que par conséquent encore, un système qui sélectionnerait trop et trop vite est mauvais et doit être rejeté.

J. C.

#### MOTS DE PASSE

## Ronald Duck

A force de prendre un canard sauvage pour le messager de Dieu on l'a réélu.

Hélène Bezençon